



Environnement  
et développement  
durable Montérégie  
Conseil régional  
de l'environnement  
de la Montérégie



## **La plus haute distinction du programme ICI ON RECYCLE! accordée au CRE Montérégie et aux députés de la Montérégie**

Le conseil régional de l'environnement de la Montérégie est heureux de vous annoncer que la plus haute distinction du programme ICI ON RECYCLE, soit l'Attestation de performance de niveau 3 lui a été accordée.

De plus, dans le cadre du programme de promotion d'une gestion responsable des matières résiduelles dans les ICI (Industries, commerces, et Institutions), le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) **en partenariat avec RECYC-QUÉBEC** a accompagné cinq bureaux de députés pour l'obtention de l'attestation de performance niveau 3.

Le comté de Borduas est doublement à l'honneur puisque le bureau de notre **député Pierre Curzi** est au nombre de ceux-ci. Les autres députés concernés sont : **madame Ménard, députée de la porte et Ministre du tourisme, monsieur Pierre Paradis, député de Brome Missisquoi, monsieur Stéphane Bergeron, député de Verchères et monsieur Camil Bouchard, député de Vachon.**

L'objectif principal du projet est d'amener les bureaux de députés à adhérer au programme, à s'engager à prendre connaissance de la ***Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008***, à caractériser leurs matières résiduelles et mettre en place des mesures de 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation) dans leur établissement. Ceci constituait une première étape dans la mise en place d'une gestion responsable de leurs matières résiduelles.

Le CRE Montérégie a réalisé les activités d'accompagnement reliées au projet d'octobre 2008 à mars 2009.

Le CRE Montérégie tient à féliciter tous les députés pour leur engagement et leur appui à cause environnementale et les remercie de leur belle collaboration.